

# NON A L'ANTENNE - RELAIS AU 14 RUE DU DOCTEUR COLLE !

Dans les prochaines semaines, une antenne-relais devrait être installée par TDF, pour le compte de l'opérateur Free Mobile, sur le toit d'un bâtiment de la résidence universitaire CROUS situé au 14, rue du Docteur Collé.



**Une antenne-relais au milieu des habitations, à proximité du stade Chabrat et à 90 mètres de l'école maternelle !**

Le 9 septembre 2017, le maire a pris un arrêté pour s'opposer à ce projet, arguant de la proximité d'établissements sensibles (groupe scolaire La Guyonnerie, équipements sportifs Chabrat dédiés aux jeunes Bureusois). La Société TDF a attaqué cet arrêté devant le Tribunal administratif, qui lui a donné raison en décembre dernier.

Pour le juge administratif, la situation de danger évoquée n'est pas établie scientifiquement.

Vraiment ?

**Les effets nocifs des ondes électromagnétiques sont établis par de nombreuses études scientifiques indépendantes.**

**Pas question de prendre le risque d'y exposer la population !**

*« Plus de 230 scientifiques de plus de 40 pays ont exprimé leur « préoccupation sérieuse » concernant l'accroissement permanent et universel de l'exposition aux champs électromagnétiques par les technologies du sans-fil [...]. Ils font référence aux « nombreuses études scientifiques récentes qui ont démontré que ces champs électromagnétiques affectent les organismes vivants à des niveaux d'exposition bien en-dessous des valeurs limites internationales ».*

[https://www.robindestoits.org/Scientifiques-et-medecins-alertent-sur-de-potentiels-graves-effets-sanitaires-de-la-5G-Robin-des-Toits-13-09-2017\\_a2455.html](https://www.robindestoits.org/Scientifiques-et-medecins-alertent-sur-de-potentiels-graves-effets-sanitaires-de-la-5G-Robin-des-Toits-13-09-2017_a2455.html)

Les principaux désordres observés peuvent conduire à des pathologies lourdes : cancers du cerveau et du tronc cérébral (surtout chez les enfants) ; leucémies, lymphomes ; perturbations des systèmes endocrinien et reproductif (chez les adolescents) ; maladies auto-immunes ; épilepsie ; interruptions de grossesse et malformations prénatales ; Electro Hyper Sensibilité.

Source : Rapports BIOINITIATIVES, publiés en aout 2007 puis 2012 portant sur 15 ans et 3000 publications scientifiques internationales indépendantes.

Les scientifiques internationaux indépendants ont fixé à **0,6 Volts par mètre (V/m)** le seuil d'exposition aux ondes compatible avec la santé publique. Le Conseil de l'Europe entérine cette recommandation, tout en proposant de l'abaisser à **0,2 V/m à moyen terme**.

Le décret du 3 mai 2002 fixe en France les valeurs limites d'exposition du public pour la téléphonie mobile à **61 V/m !!!!** Cette valeur est tellement élevée que c'est comme si la vitesse limite sur autoroute était fixée à 800 km/heure.

Ce même décret impose pourtant aux opérateurs de tout mettre en œuvre afin qu'au sein des établissements scolaires, crèches ou établissements de soins situés dans un rayon de 100 mètres de l'équipement, l'exposition au public aux champs électromagnétiques soit aussi faible que possible.

**Quel serait le niveau d'exposition résultant de cette nouvelle antenne ? A ce jour, aucune réponse !**

## **MOBILISONS-NOUS POUR EMPECHER L'INSTALLATION DE L'ANTENNE !**

Il y a quelques années, la mobilisation avait permis d'empêcher l'installation d'une telle antenne, sur le toit de l'Institut d'optométrie, à proximité immédiate de l'école Léopold Gardey. Nous pouvons obtenir le même succès !

### **Signez la pétition en ligne**

« Non à l'implantation d'une antenne-relais dans le quartier de la Guyonnerie à Bures-sur-Yvette ! », à l'adresse suivante : <https://chn.ge/2pVkcGZ>

### **Participez à la réunion d'information**

organisée prochainement, avec des représentants de TDF, de Free Mobile et, nous l'espérons, du CROUS et de l'Université Paris-Sud.

Date et lieu vous seront précisés ultérieurement.



Cet appel commun est lancé, avec le soutien du maire, qui le cosigne, par les associations et collectifs suivants, réunis samedi 31 mars 2018 à la mairie :

- FCPE maternelle, élémentaire et collège Guyonnerie
- collectif Agir Ensemble Pour l'Ecole (AEPE)
- association Bures Environnement
- association Buresois Unis et Solidaires (BUS)
- collectif Ethique Antennes de Bures
- collectif Stop Linky Bures-sur-Yvette
- association Vaularon-Yvette-Frileuse (VYF)
- association Vivre à Bures

Cette liste a vocation à s'élargir ...Elle a été rejointe, depuis, par l'association Réussir Bures.

Contact: [ecoles.guyo.fcpe@gmail.com](mailto:ecoles.guyo.fcpe@gmail.com)